



Comité national SEPA

Au cours de la réunion du 10 juin 2011, le Comité national SEPA a examiné l'état d'avancement de la migration SEPA en France en regard des dates butoirs européennes de fin de migration en cours d'adoption par le Conseil et le Parlement européen.

Le Comité a constaté qu'environ 16 % des virements en France sont effectués au format SEPA alors que l'achèvement de la migration devrait intervenir à l'horizon 2013. La migration française est tirée par la montée en puissance des administrations qui sera entièrement terminée en 2012, sphère sociale incluse. En revanche, la migration des entreprises demeure très en retrait et nécessite dès à présent une prise de conscience collective. Le Comité national SEPA appelle les entreprises à intensifier leurs efforts pour respecter les dates butoirs européennes et met en place un plan de communication à destination, avec la tenue d'un colloque le 9 novembre 2011.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Présidence de la BCE

Lors du Conseil européen du 24 juin 2011, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont nommé Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, en remplacement de Jean-Claude Trichet, à compter du 1^{er} novembre 2011.

Renforcement des droits des consommateurs européens

Le Parlement européen a adopté le 23 juin 2011 la nouvelle directive européenne sur les droits des consommateurs. Les 10 principales dispositions concernent notamment la suppression des frais et redevances cachés sur Internet, la transparence accrue des prix, un délai de rétraction de 14 jours au lieu de 7 jours actuellement, un formulaire de rétraction valable sur tout le territoire de l'Union, la suppression des suppléments facturés pour l'usage de cartes de crédit et de lignes téléphoniques spéciales. Le texte devra être transposé dans les droits nationaux avant la fin de l'année 2013.

Relations banques-clients

La Fédération bancaire française (FBF) a présenté deux nouvelles mesures visant à améliorer les relations des banques avec leurs clients « particuliers » dans le cadre des dispositions annoncées à la suite du rapport Pauget-Constans. Dès le 1^{er} juillet 2011, le total des frais bancaires ainsi que le plafond de l'autorisation de découvert figureront sur les relevés de compte. Une version aménagée de la gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque sera proposée aux clientèles les plus fragiles intégrant de nouveaux services. Les frais d'incidents seront plafonnés de même que le nombre d'incidents par jour et/ou par mois pour éviter des effets cumulatifs excessifs et un système d'alertes sur le niveau du solde du compte sera mis en place.

Dossier législatif

1 - Guyane et Martinique

L'Assemblée nationale a modifié en première lecture les 28 et 29 juin 2011 :

- le projet de loi organique relatif aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution ;
- le projet de loi relatif aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique.

Les textes définitifs seront adoptés par une commission mixte parlementaire.

2 – logement outre-mer

- la loi n° 2011-725 du 23 juin 2011 portant dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer a été publié au Journal Officiel de la République du 26 juin 2011.
- l'Assemblée nationale a adopté le 10 juin 2011 un amendement gouvernemental au Projet de loi de finances rectificative pour 2011 établissant un plafonnement spécifique pour les investissements en logement social Outre-mer, les exonérant du « coup de rabot » sur les avantages fiscaux.

Publications

1 – Banque de France

Le rapport annuel 2010 et la Lettre introductive sont disponibles en téléchargement sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/rapport-banque-de-france/htm/rapport-annuel-2010-banque-de-france.asp>

2 - Observatoire de l'épargne réglementée

Le rapport 2010 est disponible en téléchargement sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/instit/observatoire/observatoire-epargne-reglementee.htm>

Publications IEDOM

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2010, M. Nicolas de Seze, directeur général des Instituts a présenté une synthèse des principales évolutions des économies ultramarines ainsi que la conjoncture outre-mer au premier trimestre 2011 lors d'une conférence de presse organisée le 28 juin 2011 au siège des Instituts d'émission à Paris.

Le rapport annuel et les monographies géographiques de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles sur notre site Internet www.iedom.fr. Celles relatives à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin seront diffusées en septembre 2011.

Publication du rapport annuel de l'IEDOM



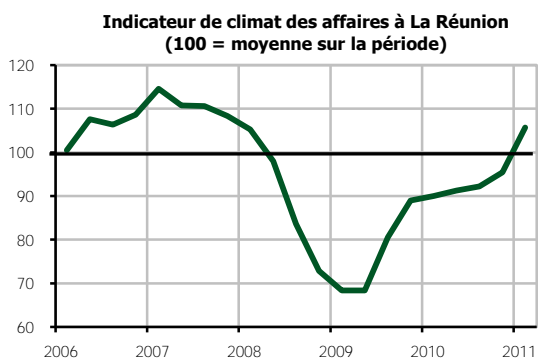
Le Rapport Annuel de l'IEDOM portant sur l'année 2010 a été présenté lors de la conférence de presse organisée conjointement avec l'Insee, le 5 juillet 2011. Cette monographie présente, dans un premier chapitre, les caractéristiques structurelles de La Réunion, puis dresse le panorama de l'économie réunionnaise à partir des principaux indicateurs économiques. Un troisième chapitre détaille les différents secteurs d'activité qui constituent l'économie locale, en soulignant leurs dynamiques et leurs problématiques propres. Enfin, l'évolution monétaire et financière locale fait l'objet d'un quatrième chapitre portant sur l'organisation du secteur, les grandes tendances de l'activité bancaire en termes d'encours de crédits et de collecte de dépôts et la situation financière des principales banques de la place.

Le rapport est disponible à la vente dans la plupart des librairies de l'île au tarif de 12,50 €. Il est également téléchargeable gratuitement sur le [site de l'edom](#).

Stabilisation de la croissance économique de l'île en 2010

L'activité économique à La Réunion est restée stable en 2010. Les estimations réalisées dans le cadre du partenariat Cerom indiquent une baisse de 0,2 % du produit intérieur brut (PIB) de La Réunion, exprimé en monnaie constante. Après une année 2009 marquée par la crise, l'activité économique n'a pas connu le redressement espéré à La Réunion en 2010. En valeur, le PIB a augmenté de 2,3 %, mais les hausses de prix ont été plus importantes. Ainsi, les prix à la consommation ont crû de 1,7 % en moyenne annuelle et ceux des importations de 3,7 %, en particulier les produits pétroliers (+ 32 %). Au total, la hausse moyenne des prix des composantes du PIB s'établit à 2,5 %. La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Le climat des affaires à nouveau en zone favorable au premier trimestre 2011



Source : enquête de conjoncture IEDOM

L'indicateur du climat des affaires s'améliore nettement au premier trimestre 2011. Il accélère et gagne 10,2 points par rapport au trimestre précédent. Il s'établit à 105,7 pts, au-dessus de sa moyenne de longue période pour la première fois depuis début 2008. Cette hausse provient plus particulièrement du jugement favorable de l'activité passée et prévue, de la trésorerie passée et des prix prévus ; mais la quasi-totalité des opinions tant sur la conjoncture passée que future sont également positives.

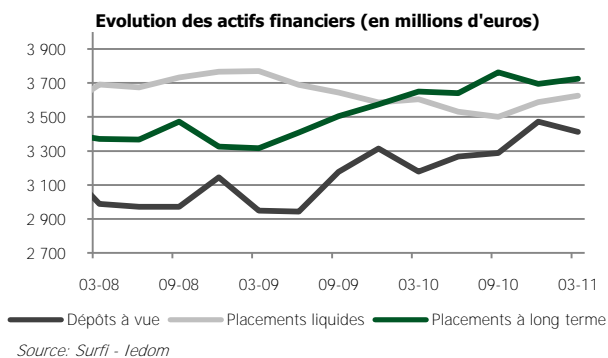
Tous les secteurs d'activités profitent de cette dynamique. La consommation des ménages reste bien orientée et se maintient sur sa tendance haussière observée fin 2010. L'investissement, atone en 2010, marque un léger rebond en ce début d'année. Les échanges avec le reste du monde progressent eux aussi. Pour autant, ces perspectives mieux orientées ne permettent pas à

court-terme d'atténuer suffisamment les tensions majeures que connaît le marché de l'emploi. De nouveaux ajustements sur ce marché ont encore affecté le premier trimestre, à un rythme néanmoins en recul. De nombreuses entreprises restent également en difficulté, plus particulièrement dans le secteur du BTP. La publication est disponible sur le [site de l'edom](#), ainsi que les [annexes statistiques](#).

La collecte de ressources peine à redémarrer au premier trimestre 2011

la collecte de ressources est redevenue atone au premier trimestre 2011 (+ 6 millions d'euros sur trois mois, soit + 0,1 %), après une progression sensible au quatrième trimestre 2010 (+ 203 millions d'euros, soit + 1,9 %). L'épargne totale collectée par le système bancaire local s'établit ainsi à 10,8 milliards d'euros à fin mars 2011.

Comme chaque début d'année, les dépôts à vue ont enregistré une légère diminution d'encours en mars 2011 (- 1,8 % par rapport à décembre 2010). Cette baisse conjoncturelle fait suite à la forte hausse de ces placements chaque fin d'année. Les autres formes de placements liquides s'inscrivent globalement en hausse au premier trimestre 2011. L'épargne à long terme enregistre pour sa part une hausse de + 0,8 % qui s'explique intégralement par l'augmentation des placements sous forme de produits d'assurance-vie. La publication est disponible sur le [site de l'edom](#).



Source : Surfi - Iedom

Publication du rapport annuel Outre-mer 2010 de l'Agence Française de Développement

L'Agence Française de développement (AFD) a publié le rapport annuel d'activité sur l'Outre-mer. L'AFD a consacré près d'un milliard d'euros aux investissements réalisés en Outre-mer en 2010 via les collectivités ou le secteur privé. A La Réunion, l'effort s'est concentré principalement sur le financement d'investissements réalisés par la CINOR dans la collecte et de transfert des eaux usées. Le rapport est disponible sur le [site de l'AFD](#).

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la consommation	126,9	+ 0,1 %	+ 2,8 %
	IPC France entière	Mai 2011 123,9	+ 0,1 %	+ 2,0 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'€)	26 187	+ 2,2 %	+ 30,6 %
	En cumul (milliers d'€)	Mai 2011 117 657	-	+ 14,6 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'€)	1 576,3	-	+ 27,0 %
	Exportations (en cumul - millions d'€)	Avril 2011 100,1	-	+ 25,1 %
	Taux de couverture	6,3 %	-	- 0,1 pt
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Mai 2011 118 380	- 0,9 %	+ 10,2 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	173 946	+ 9,2 %	+ 6,4 %
	Cumul 2011	Mai 2011 860 729	-	+ 10,6 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (millions d'euros)	Avril 2010 1,0	n.s.	- 12,2 %
	Cumul 2010 (millions d'euros)	cumul Avril 4,4	-	- 53,2 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Avril 2010 8,6	n.s.	- 11,6 %
	Cumul 2010 (milliers de tonnes)	cumul Avril 68,8	-	- 44,1 %
	Effectifs salariés du BTP	Mai 2010 17 263	- 1,1 %	+ 1,1 %

Création d'un Fonds d'investissement de proximité dans les DOM

La commission mixte paritaire entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, réunie le 29 juin 2011, a adopté un amendement instaurant un fonds d'investissement de proximité dans les Outre-mer (FIP-DOM) réservé aux domiciliés fiscaux en Outre-mer. Ce fonds permettra aux résidents fiscaux ultramarins d'investir leur épargne via ce fonds au bénéfice des entreprises ultramarines, en se voyant accorder une réduction d'impôt à hauteur de 50 % de la somme investie. Cette disposition concerne les contribuables domiciliés fiscalement en Guyane, Guadeloupe, Martinique et à La Réunion, ainsi qu'à Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna. La réduction d'impôt sera plafonnée à 12 000 euros par an pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés, et à 24 000 euros pour les contribuables mariés soumis à l'imposition commune.

Hausse du niveau estimé de financement du logement social en 2011

Selon les estimations de la Préfecture, les aides de l'État concernant le logement aidé devraient s'établir à 237 millions d'euros, soit une hausse de 19,9 % par rapport à 2010. Depuis 2008, la contribution de l'État a été multipliée par 2,5. Cette nette progression s'explique par la mise en place du mécanisme de défiscalisation en faveur du logement social initié par la Lodeom. Pour 2010, la contribution de la défiscalisation est estimée à 143 millions d'euros (+ 34,9 % par rapport à 2010). Ce niveau élevé de financement permet d'accroître la production de logements. Ainsi, 4 714 logements sociaux devraient être mis en chantier au cours de l'année 2011, soit une hausse de 15,9 % par rapport à 2010. De plus, le nombre de logements livrés devrait augmenter : un peu plus de 3 800 logements sont attendus cette année, soit une hausse de 66 % en un an.

Des ménages plus petits et plus nombreux à l'horizon 2020

D'ici 10 ans, La Réunion comptera près de 80 000 ménages supplémentaires, qu'il faudra loger. Les spécificités de chaque communauté d'agglomération en terme de structure des ménages se renforceront : plus de jeunes et de personnes seules au Nord, davantage de couples avec enfant(s) à l'Est et à l'Ouest et de personnes âgées au Sud. La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Relèvement du plafond des réductions d'impôt pour les investissements dans le logement social

Le Sénat a maintenu le relèvement du plafond des réductions d'impôt pour les investissements dans le logement social Outre-mer adopté par l'Assemblée Nationale le 10 juin 2011. Ce relèvement est porté à 40 000 contre 36 000 euros lors du plafonnement initial. Ce réhaussement devrait permettre d'augmenter le flux des investissements dans le logement social.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,50%	13/07/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	13/07/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,75%	13/07/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)					
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Juin 2011)			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6483%	1,0016%	1,0230%	1,1330%	1,2780%	1,4870%	1,7480%	2,1440%

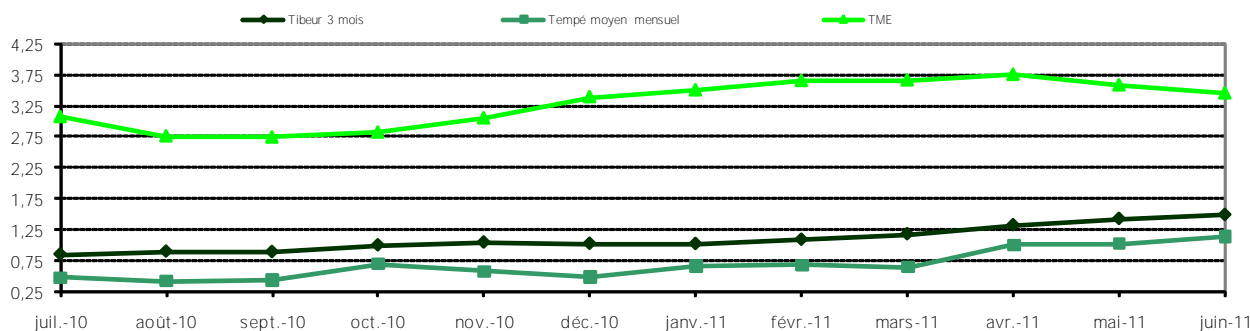
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
3,66%	3,75%	3,58%	3,45%	3,86%	3,95%	3,78%	3,65%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,49%
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	9,34%
Prêts à taux fixe	5,97%		
Prêts à taux variable	5,33%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts relais	6,07%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,13%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,29%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,41%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,08%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,37%	Découverts en compte (1)	13,88%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	11,22%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,00%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,61%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	10,46%	Découverts en compte (1)	13,88%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

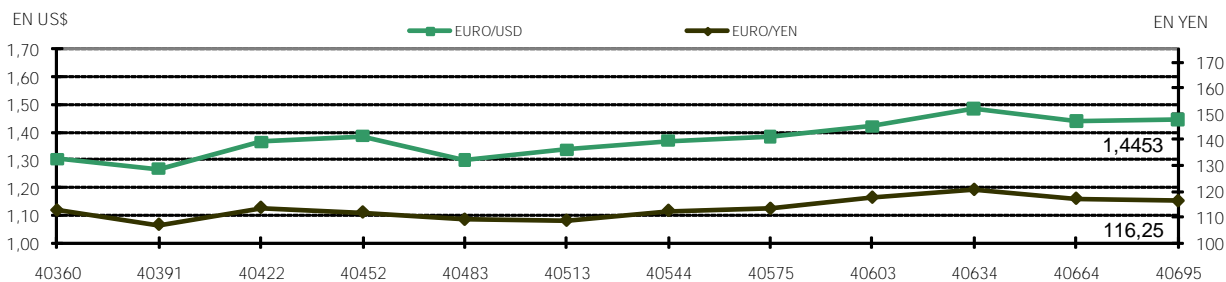
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4453	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8569	EURO/SRD (Surinam)	4,78570
EURO/JPY (Japon)	116,2500	EURO/BWP (Botswana)	9,47840	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,59590
EURO/CAD (Canada)	1,3951	EURO/SCR (Seychelles)	17,7562	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,3469
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,90250	EURO/MUR (Maurice)	40,6056	EURO/BBD (La Barbade)	2,90040
EURO/SGD (Singapour)	1,7761	EURO/BRL (Brésil)	2,2601	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,31000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,2475	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,22810	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2835,1415	EURO/XCD (Dominique)	3,9155	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer le 08 juillet 2011 - Dépôt légal : juillet 2011 - ISSN 1240-3857